

BUDGET 2021 : LA VILLE D'ALÈS INVESTIT POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Vote le 29 mars, le budget 2021 de la Ville d'Alès fait la part belle aux investissements avec un programme conséquent de plus de 20 M€. Les frais de fonctionnement dévoilent une dépense maîtrisée des coûts dans le prolongement des années précédentes.

Le conseil municipal de la Ville d'Alès s'est tenu le 29 mars, à l'Atome. À l'ordre du jour, principalement, le vote du budget 2021. Après un an de crise sanitaire, Max Roustan, maire d'Alès, a rappelé les efforts réalisés pour une maîtrise des dépenses de fonctionnement dont l'augmentation ne dépasse pas 1,2 % et d'une volonté envers la relance économique du territoire.

Budget principal : 69 M€

dont fonctionnement : 48,6 M€ et investissement : 20,4 M€

Budgets annexes : 8 M€

(abattoir, stationnement, Mercoirol, Funéraire)

Budget consolidé : 77 M€

(abattoir, stationnement, Mercoirol, Funéraire)

Dépenses de fonctionnement

Frais de personnel. Cette maîtrise du budget se confirme d'une part dans les frais de personnel, qui pour la 4^e année consécutive représentent 47 %, soit moins de la moitié des dépenses globales de fonctionnement. Une augmentation très maîtrisée de seulement 0,9 % par rapport à 2020.

Subventions. Petite diminution pour les subventions aux associations de moins 36 000 € par rapport à 2020, notamment suite à la prise en compte de la baisse d'activité que la crise sanitaire impose aux associations culturelles et sportives.

Charges financières. La charge financière de la Ville s'élève à seulement 2 %. Les intérêts d'emprunts sont en baisse par rapport à ceux prévus dans le budget primitif 2020 : la conséquence du désendettement amorcé depuis plusieurs exercices et constaté par la Chambre Régionale des Comptes.

Autofinancement. Ce processus d'économies engagé par Max Roustan depuis 2014 se poursuit, permettant à la Ville de préserver une stabilité fiscale malgré la crise. En dégagant une nouvelle fois 3,8 M€ d'excédent, la Ville d'Alès peut ainsi autofinancer de nombreux projets.

Recettes de fonctionnement

Recettes fiscales. Avec un montant de 26 M€, les recettes fiscales représentent 54 % des recettes de fonctionnement de la commune. Avec la disparition de la taxe d'habitation, la composition des recettes fiscales de la commune est profondément modifiée. Cependant, pour le contribuable, cela ne change rien au final sur sa feuille d'impôts. La taxe d'habitation est compensée par la perception de la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) payées par les entreprises. Sur votre feuille d'impôts, apparaîtront désormais le taux de TFPB constitué par la part communale (28,22 %) + la part départementale (24,65 %) soit un taux de 52,85 %.

Dotations de l'État. Composées essentiellement de la Dotation Globale Forfaitaire, les dotations de l'État représentent 34 % des recettes, soit 16 M€.

Investissement

États généraux du cœur de ville. La revitalisation du centre-ville alésien porte ses fruits : 4,7 M€ sont consacrés à l'opération des États généraux du cœur de ville. 2021 sonnera la fin de l'aménagement du Guichet unique économique dans le bâtiment "ex-France Telecom" autrement dénommé la Maison de l'économie, l'achèvement de la réfection du parvis de la médiathèque, la poursuite des subventions pour la rénovation des façades et des devantures, la troisième et dernière phase de l'aménagement du jardin du Bosquet et l'ouverture de la Maison de la Jeunesse place Général Leclerc.

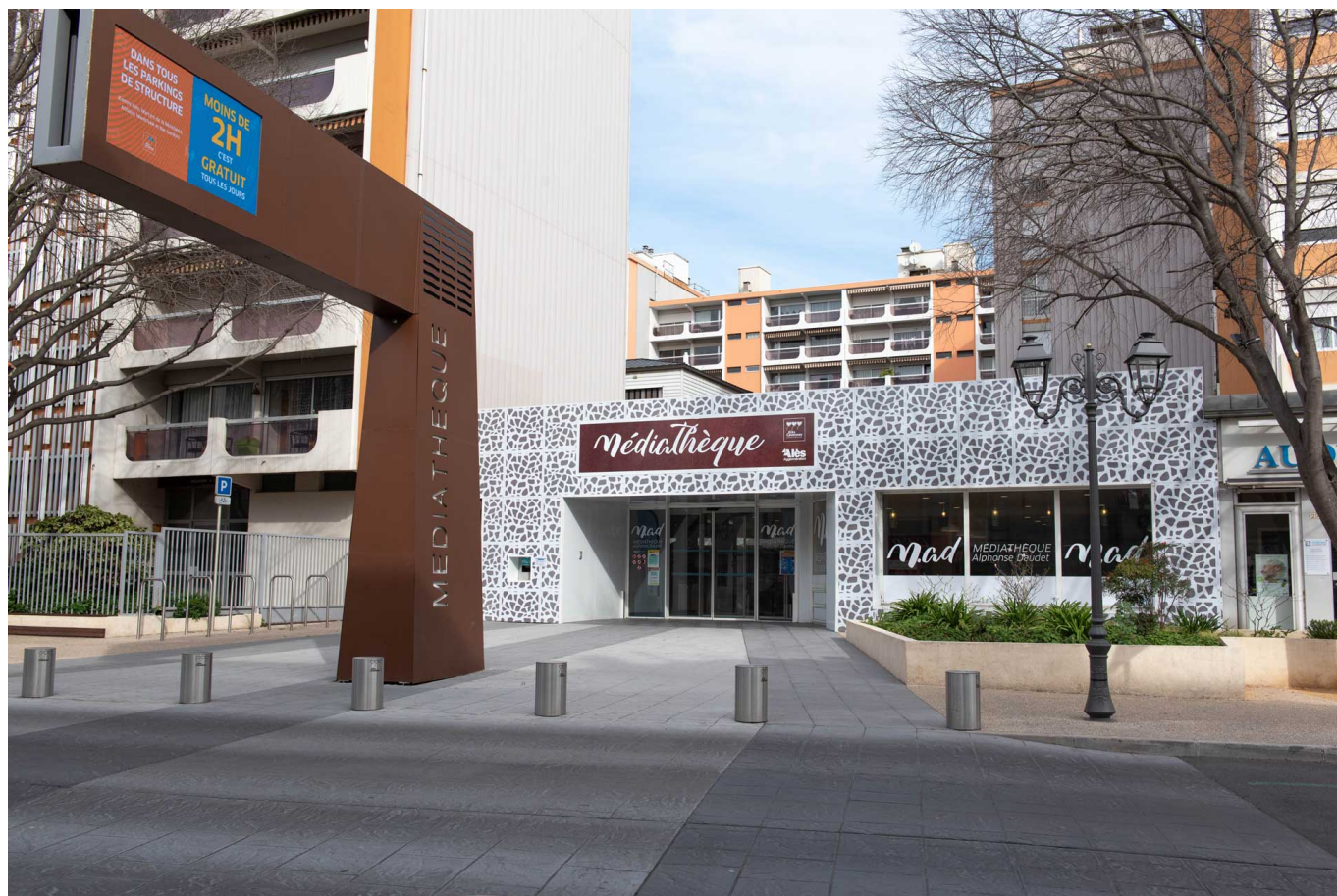
Mon Quartier dans ma ville. Dans la continuité des États généraux du cœur de ville, l'opération "Mon Quartier dans ma ville", consiste à imaginer, en co-construction avec les habitants de chaque quartier de la ville, l'avenir de leur quartier et de proposer des actions d'amélioration rapide effectuées au fil du temps. Le budget 2021 consacre 781 000 € à ce programme.

Mur d'escalade et rénovation des écoles. 500 000 € sont investis dans la création d'un mur d'escalade aux Prés-Saint-Jean et presque 1 M€ dans le programme de rénovation des écoles primaires.

Interventions sur le patrimoine. Enfin, 2,6 M€ sont investis dans les réparations et interventions sur le patrimoine : Bourse du travail, nouveau bâtiment pour le commissariat, boulodrome de Bruèges, ...)



En 2021, l'ancien bâtiment de France Telecom deviendra la Maison de l'économie d'Alès Agglomération.



États généraux du cœur de ville : le parvis de la médiathèque Alphonse Daudet sera achevé en 2021.



États généraux du cœur de ville : de nouveaux espaces partagés sont en cours de création dans les rues Michelet et Baronnie.



Parc de Conilhères : l'aménagement du parc se poursuit avec la construction des murets et calades au sud.



Le rond point de la 2×2 voie est en cours de reconstruction autour du thème des Cévennes.



Avenue d'Alsace, une voie cyclable est en cours de construction.